



[ORANGE] COMPTABILISATION DES GREVISTES : LA DIRECTION DOIT RENDRE DES COMPTES !!!

"La direction a-t-elle comptabilisé la totalité des grévistes le 21 septembre ?"

BEAUCOUP N'ONT PAS ETE ENREGISTRES !

Dés le 17 septembre, la direction était pourtant avertie des gros risques de saturation du système d'information dédié au décompte des grévistes.

LA DIRECTION N'A DONC AUCUNE EXCUSE !

ALORS MONSIEUR LE DRH DU GROUPE ORANGE, QUE FAIT-ON ?



ORANGE
NE RÊTAT POUR TOUS

COMPTABILISATION DES GRÉVISTES : La direction doit rendre des comptes !

septembre 2022

« LA DIRECTION A-T-ELLE COMPTABILISÉ LA
TOTALITÉ DES GRÉVISTES LE 21 SEPTEMBRE ?
BEAUCOUP N'ONT PAS ÉTÉ ENREGISTRÉS !
DÈS LE 17 SEPTEMBRE, LA DIRECTION ÉTAIT POURTANT
AVERTIE DES GROS RISQUES DE SATURATION DU SYSTÈME
D'INFORMATION DÉDIÉ AU DÉCOMPTE DES GRÉVISTES.



Le droit de grève est
un droit fondamental
reconnu par la
présentation de la
Constitution de 1958.



LA DIRECTION N'A DONC AUCUNE EXCUSE !
ALORS, MONSIEUR LE DRH DU
GROUPE ORANGE, QUE FAIT-ON ?

S'ENGAGER POUR
CERTAINS, AGIR
POUR TOUS !

FÉDÉRATION F3C - 41/43 Avenue Stross Bedier - 75019 Paris
CFDT-ORANGE.COM

Documents

[COMPTABILISATION DES GREVISTES : LA DIRECTION DOIT RENDRE DES COMPTES](#)

!!!